

Standard de bâtiment progressiste pour les immeubles communaux

Le tournant énergétique à l'échelon communal



En bref

- Elaboration d'une stratégie d'assainissement énergétique pour tous les bâtiments chauffés ou climatisés appartenant à la commune
- Assainissement des immeubles communaux au standard Minergie-A, les nouveaux bâtiments sont certifiés Minergie-A-Eco
- Remplacement de toutes les installations de production de chaleur alimentées au moyen d'énergies fossiles par des alternatives respectueuses du climat
- Exploitation du potentiel existant d'énergie solaire
- Diminution de la consommation d'électricité et d'énergie ainsi que réduction des coûts
- Augmentation de la valeur ajoutée régionale

Standard de bâtiment progressiste pour les immeubles communaux

L'instrument

- La commune élabore une **stratégie d'assainissement énergétique** pour tous les bâtiments chauffés ou climatisés lui appartenant. L'établissement d'un CECB Plus (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) peut s'avérer utile, lorsqu'il est disponible. Le **rapport** indique à la commune des **mesures concrètes** permettant d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment.
- La commune exploite les potentiels indiqués et **assainit par étapes les immeubles lui appartenant selon le standard Minergie-A**.
- Les **nouveaux bâtiments communaux sont réalisés comme bâtiments à énergie positive** et sont certifiés Minergie-A-Eco.
- **Remplacement de toutes les installations de production de chaleur alimentées par des énergies fossiles** à la fin de leur durée de vie technique par des alternatives respectueuses du climat. Pas de nouvelles installations au mazout ou au gaz.
- La commune rénove/assainit ses immeubles existants de manière à ce que les **besoins en eau chaude** soient couverts **le plus possible avec des énergies renouvelables**.
- La commune pose des installations photovoltaïques sur ses immeubles ou permet à des tiers d'exploiter en conséquence les surfaces de toiture et réalise ainsi le **potentiel énergétique solaire** existant.
- Dans les bâtiments, une **stratégie d'échange** adéquate vise à remplacer les **appareils électriques** par les **meilleurs modèles** sur le plan de l'efficacité.

Bénéfices

- Grâce à des instruments comme le **CECB Plus**, votre commune voit clairement quel sont les **besoins en énergie** de ses immeubles, où le **potentiel d'efficacité** n'est pas encore exploité et quand ils doivent être globalement assainis énergétiquement en fonction des cycles de vie des éléments essentiels du bâtiment. Selon le canton, l'établissement d'un CECB Plus bénéficie d'un soutien financier (Ernst Basler & Partner AG et WWF Suisse, 2014).
- Le plus grand potentiel pour un approvisionnement énergétique à l'abri des crises et respectueux de l'environnement réside dans l'**augmentation de l'efficacité énergétique**: le secteur des bâtiments représente plus de 40% de la consommation d'énergie

et d'émissions de CO₂ en Suisse.

- **Un assainissement est payant**: en règle générale, la consommation d'énergie peut diminuer de moitié, voire plus. Cela ménage également le budget.
- Avec l'assainissement de ses immeubles, votre commune génère un **profit économique et soutient en particulier le secteur local du bâtiment**. Ce faisant, elle peut bénéficier de **subventions** de la Confédération et du canton **dans le cadre du Programme Bâtiments**.
- Les pouvoirs publics fournissent une **contribution directement mesurable à la réduction du CO₂ ainsi qu'à l'encouragement de l'efficacité énergétique** et jouent un **rôle de modèle** dans le domaine des standards progressistes en matière d'assainissements et de nouvelles constructions.
- Grâce au rôle de modèle de la commune, **l'économie locale peut se perfectionner** en vue d'assainir des immeubles privés afin d'atteindre un meilleur standard énergétique.
- Les investissements dans le photovoltaïque ainsi que les chauffages respectueux du climat encouragent la **production de courant et de chaleur au moyen d'énergies renouvelables**.

Bons exemples

- Attalens, Bussigny, Crissier, Givisiez, Gletterens, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Siviriez

Comment communiquer

- Informez vos citoyens sur les projets de construction progressistes dans la **feuille d'avis communale** de même que sur votre **page d'accueil**.
- Informez dans le cadre de l'**assemblée communale** ou au **Parlement**.
- Apposez une **plaque** ou une **affiche** sur les bâtiments communaux au standard progressiste et montrez publiquement que votre commune se soucie de la protection du climat.

Liens utiles

www.leprogrammebatiments.ch

www.cecb.ch

WWF Suisse
Hohlstrasse 110
Case postale
8010 Zurich

Tél.: +41 (0) 44 297 21 21
Fax: +41 (0) 44 297 21 00
E-mail: climate@wwf.ch
www.wwf.ch/tournantenergetique

Octobre 2015



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.